

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 19 décembre 2014

Secrétaire de séance : Monique FAVIER
Procuration : Laetitia PIZZINI à Isabelle PROST

Le Conseil municipal, réuni le 19 décembre 2014 à 20h00 sous la présidence de Mr Pierre RIONDY, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du vendredi 21 novembre 2014.

2014-058

Révision tarifs assainissement

Au vu des travaux de nettoyage des lagunes et d'épandage des boues du réseau d'assainissement collectif, le conseil municipal décide de procéder à la révision des tarifs de la prime annuelle d'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2015 :

Prime annuelle : 40.00 Euros HT (9 voix pour 40.00 €- 6 voix pour 50.00 €).

Le tarif sur la consommation au M³ reste inchangé.

2014-059

Assainissement – Travaux de nettoyage des lagunes et d'épandage des boues

Mr le Maire présente les deux propositions reçues pour le suivi agronomique et l'étude préalable à l'épandage des boues résiduaires résultant du nettoyage des lagunes du réseau d'assainissement collectif de la commune. Au vu des notes financières et techniques attribuées lors de l'analyse des offres, la commission propose de retenir l'offre de la Chambre d'Agriculture de l'Ain. Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la décision de la commission et retient l'offre de la Chambre d'Agriculture de l'Ain pour un montant total de 7 487.75 € HT, soit 8 236.53 €TTC avec les prestations détaillées ci-dessous :

-Etude préalable à l'épandage des boues : 6 620.00 €HT, soit 7 282.00 €TTC ;

- Suivi des épandages des boues : 867.75 €HT, soit 954.53 €TTC.

2014-060

Mr le Maire précise que l'étude préalable peut être subventionnée à hauteur de 50% du montant HT par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et à hauteur de 10 à 20% par le Conseil Général de l'Ain. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à la demande de subventions auprès du Conseil Général de l'Ain et de l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Ligne de trésorerie

Mme Corinne PALLUD, adjointe déléguée aux finances, rappelle qu'une ligne de trésorerie avait été mise en place en 2014 pour assurer le maintien de la trésorerie durant les travaux d'extension de l'école communale avant le versement des subventions. Afin de faire face à un éventuel manque de trésorerie durant les travaux d'aménagement du centre multiculturel, Mme Corinne PALLUD propose de reconduire cette ligne de trésorerie pour l'année 2015, à hauteur de 50 000.00 € Le conseil municipal décide la reconduction de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne.

2014-061

Communauté de Communes – Changement de syndicat mixte

A la suite des réunions d'information du syndicat mixte Bresse Revermont Val de Saône et du syndicat mixte Bourg Bresse Revermont, il est demandé aux communes appartenant à la communauté de communes du canton de Saint-Trivier-de-Courtes de voter pour autoriser la Communauté de Communes du Canton de Saint Trivier de Courtes à adhérer au Syndicat Mixte de Développement du Bassin de Bourg en Bresse et donc à se retirer du Syndicat Mixte Bresse Revermont Val de Saône, tel que décidé par le conseil communautaire en date du 15 septembre 2014.

Le conseil municipal autorise la communauté de communes du canton de Saint-Trivier-de-Courtes (13 voix POUR – 2 voix CONTRE) de changer de syndicat et d'adhérer au syndicat mixte Bourg Bresse Revermont.

2014-062 **GRDF – Occupation domaniale pour l'installation d'équipement de télérelève en hauteur**

Mr le Maire informe que la généralisation des compteurs communicants de gaz pour les clients de GRDF de la commune nécessite un hébergement des récepteurs en hauteur. GRDF demande la mise à disposition d'un site moyennant une indemnité d'occupation. Lors du conseil municipal du 6 décembre 2013, la commune demandait à GRDF une réactualisation de l'indemnité dans la durée et la suppression de 2 sites sur les 4 proposés (à savoir, l'école et le mât WIFI du SIEA). Après plusieurs échanges, GRDF propose une convention avec revalorisation de l'indemnité dans la durée et propose d'implanter son antenne de réception soit à la mairie, soit à l'église. Le conseil municipal accepte la pose de l'antenne de réception pour les compteurs communicants des clients de GRDF sur le toit de la mairie et autorise Mr le Maire à signer la convention pour occupation domaniale.

2014-063 **SIEA – Groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services associés**

Mr le Maire présente l'offre du Syndicat Intercommunal d'Energie et de E-communication de l'Ain qui propose d'être le coordonnateur d'un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel à compter de la fin des tarifs réglementés programmée à partir du 1^{er} janvier 2015. Il précise que la participation de la collectivité pour bénéficier des services de ce groupement sera de 50.00 Euros pour le 1^{er} marché. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes.

2014-064 **SEMCODA – Représentant à l'assemblée spéciale des communes actionnaires**

Mr le Maire rappelle que la commune est actionnaire de la SEMCODA. Il informe le conseil municipal que la commune doit désigner un délégué qui représentera la commune au sein de l'assemblée spéciale des communes actionnaires. Le délégué devra présenter au moins 1 fois par an au conseil municipal un rapport écrit portant sur l'activité de la société SEMCODA et notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées. Le conseil municipal désigne à l'unanimité Mr le Maire pour représenter la commune.

CPINI de Cormoz

Le corps des sapeurs-pompiers de la commune fait état des départs en retraite de trois sapeurs-pompiers volontaires au 31 décembre 2014 : Mrs Gilles MOISSONNIER, Denis BERGER et Bruno MORIZET. Il présente également l'engagement de Mr Léo MINERET à compter du 1^{er} janvier 2015.

Commission gestion des salles et cérémonies

- Le nouveau règlement intérieur de la salle polyvalente est validé. Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Commissions bâtiments et réseaux

- Aménagement du centre multiculturel : Les travaux débuteront le 19 janvier 2015 ;
 - Ecole : Les travaux de charpente (reprise d'un chevron de rive) prévus au-dessus de l'entrée des logements sont terminés ;
 - Syndicat des eaux Bresse Revermont Lors de la réunion du 5 décembre à MARBOZ, l'entreprise SOGEDO est à nouveau désignée pour la délégation du service public « eau potable » pour une période de 10 ans.

Commission bulletin – site internet :

Mme Isabelle PROST présente les devis reçus pour l'impression du bulletin municipal et des calendriers des fêtes. L'entreprise « Imprimerie Moderne et AJC » est retenue (9 voix POUR – 3 voix pour l'entreprise COLOR 01 – 2 votes blancs et 1 abstention) pour un montant total de 1 516.00 €TTC.

Commission école-cantine-garderie :

Temps d'Activités Périscolaires : Compte-rendu de la 2^{ème} période et présentation de la 3^{ème} période axée sur l'équilibre alimentaire et la cuisine ;

Garderie : La garderie du mercredi, de 12h30 à 13h00, est maintenue jusqu'à la fin de l'année scolaire et sera revue pour l'année scolaire 2015-2016.

Commission bibliothèque – culture et loisirs

- Exposition « la grande guerre » : L'animation a connu un grand succès avec 120 visiteurs ;

- Ouverture de la bibliothèque : Les horaires d'ouverture du samedi sont modifiés. La bibliothèque sera désormais ouverte le lundi de 16h00 à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30.

Commission voirie et matériel technique

- Syndicat Sevron Solnan : Compte-rendu de la dernière réunion. La compétence des rivières sera transférée aux Communautés de Communes à partir de 2016 ;

- Cabine téléphonique : Le point phone à côté du défibrillateur, au local pompier, est opérationnel. En attente de la dépose de l'ancienne cabine.

Divers

- Population INSEE : La population légale de la commune au 1^{er} janvier 2015 est de 679 habitants ;

- Communauté de communes : Compte-rendu du conseil communautaire du 24 novembre.

Date à retenir

- Préparation des vœux du conseil municipal le vendredi 2 janvier à 16h00 en mairie ;

- Numérisation du réseau des eaux usées et eaux pluviales ; Présentation de la prestation de la société SOPRECO le mardi 6 janvier 2015 à 9h00 en mairie ;

- Rendez-vous avec Mme RABBE, Directrice adjointe de la maison de l'enfance de Saint-Nizier le mardi 6 janvier à 16h30 en mairie ;

- Cérémonie des vœux du conseil municipal le samedi 10 janvier à 17h00 à la salle polyvalente ;

- Conseil communautaire le lundi 19 janvier à 20h30 ;

RECENSEMENT DE LA POPULATION du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2015.

Prochain conseil municipal le vendredi 30 janvier 2015 à 20h00

Mr le Maire,

Pierre RIONDY

AFFAIRES MUNICIPALES**Séance du 19 décembre 2014****Répertoire des délibérations**

Numéro de délibération	Objet
2014-058	Révision tarifs assainissement
2014-059	Assainissement – Travaux de nettoyage des lagunes et d'épandage des boues
2014-060	Assainissement – Travaux de nettoyage des lagunes et d'épandage des boues - Demande d'aide financière Conseil général de l'Ain et Agence de l'Ain
2014-061	Communauté de Communes – Changement de syndicat mixte
2014-062	GRDF – Occupation domaniale pour l'installation d'équipement de télérelève en
2014-063	SIEA – Groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services associés
2014-064	SEMCODA – Représentant à l'assemblée spéciale des communes actionnaires

Emargement des Conseillers Municipaux présents

NOM Prénom	Absent	Procuration à	Signature
RIONDY Pierre			
PALLUD Corinne			
FION Bernard			
PROST Isabelle			
PRABEL Jean-Claude			
PERTUIZET Dominique			
FAVIER Monique			
FERRIER Olivier			
BEREZIAT Fanny			
ALOTTO Patrice			
GUILLOT Odile			
BAILLET Frédéric			
PIZZINI Laetitia	X	PROST Isabelle	
VITTE Denise			
LAYAT Claude			